

Compte rendu du Conseil Scientifique du 12 janvier 2021

Présents et présentes :

Barraud Clément, Bartlett James, Casse Fabien, Chassande-Mottin Eric, Chaty Sylvain, Decamp Nicolas, Deroulers Christophe, Gallais Yann, Graña Mariana, Graner François, Lemièrre Anne, Lerouge Sandra, Lindner Anke, Restagno Frédéric, Ricolleau Christian, Rodriguez Sébastien, Rousset Gérard, Thevenet Véronique

Invité : Matteo Cacciari

Procurations :

Van Elewyck Véronique ----> Lemièrre Anne
Ozanam François ---> Ricolleau Christian
Amara Hakim ---> Ricolleau Christian
Lechenault Frédéric ----> Graner François

1) Compte Rendu du 8 décembre 2020

Le conseil scientifique validé le CR à l'unanimité.

2) Comités de sélection

Matteo a reçu la confirmation officielle de l'ouverture des postes 46.3 Macro Vivo, 46.3 NQ et AIM MCF. La discussion du CS porte sur la composition des CoS ainsi que sur le choix des deux experts pour chacun de ces postes.

Poste AIM

Pour le poste AIM, il y a 6 internes/6 externes, 6 hommes/6 femmes, 6 rang A/6 rang B. Seul un membre interne n'est pas encore confirmé à ce jour :

* 2 experts par thématique : 6 externes et 2 internes

- objets compactes :

1 externe : M. Oertel (A/F) confirmé

1 interne : T. Foglizzo (A/H) confirmé

- Galaxies :

1 interne : Y. Raser (H/B) confirmé et conflit majeur évité puisqu'il confirme que son ancien thésard ne sera pas candidat finalement (repli possible : Jérémy Blaizot)

1 externe : R. Teyssier (A/H) confirmé

- Stellar :

1 externe : E. Moraux (B/F) confirmé

1 externe : L. Jouve (B/F) confirmé

- Proto-planètes/Milieu interstellaire :

1 externe: S. Fromang (A/H) confirmé

1 externe : P. Tremblin (B/H) confirmé

- * 2 internes pour la présidence :
- présidente : A. Lemière (B/F)
- co-présidente : V. Van Elewyck (B/F)
- * 2 internes : 1 membre de AIM et une généraliste
- A/F: Sara Ducci (représente l'UFR) en attente de confirmation
- A/H: M.A. Miville-Deschênes (AIM) confirmé

Anne Lemière et Véronique Van Elewyck sont les présidentes de ce comité et Anne présente sa composition. Le comité a été composé pour refléter les 4 thèmes avec à chaque fois un interne et un externe (sauf stellar avec deux externes). Les internes ont été choisis de sorte à ne pas avoir de conflit d'intérêt prévisible. Les deux présidentes du comité sont hors thématique. Sara Ducci représente l'UFR et Marc Antoine Miville-Deschênes représente le labo sans conflit d'intérêt. La liste a été établie en collaboration étroite avec Mathias Gonzalez, directeur adjoint d'AIM en charge des relations avec UP.

Ce comité est équilibré, 6 internes, 6 externes, 6 hommes, 6 femmes, 2 personnes par thématique.

Pour l'expertise des dossiers étrangers : Fabien Casse, Marco Cirelli

Les dates sont en cours de discussion.

Le conseil s'interroge sur le danger d'un désistement d'un des membres, qui pourrait imposer d'enlever un autre membre du CoS, pour ne pas perturber l'équilibre interne-externe. Mais comme la composition de ce CoS semble parfaite telle qu'elle est, le CS considère que c'est un risque à prendre.

Aussi Anne va se renseigner auprès de M. Dudek pour savoir si la prolongation de permission de faire les réunions à distance est acté, ce qui diminuerait le risque de désistements.

Le CS est donc favorable à cette composition.

46.3 Nano-quantique

Int. A	M.	Jean-Marc Di Meglio	PR	"28 Physique biologique"
Int. A	Mme	Daniele Steer	PR	"34 Théorie cosmologie"
Int. A	Mme	Sylvie Hénon	PR	"28 Physique biologique"
Ext. A	M.	Pierre Sénéor	PR	"28 Spintronique"
Ext. A	M.	Jean-Michel Gérard	DR CEA	Nanophotonique
Ext. A	Mme	Maria Vladimirova	DR CNRS	"CN 3 Nanophotonique"
Ext. A	M.	Guido Pupillo	PR	"30 Quantum simulation"
Int. A	M.	Francesco Nitti	PR	"29 Théorie cosmologie"
Ext. A	Mme	Anna Minguzzi	DR CNRS	"CN 3 Théorie Fluides Quantiques"
Ext. A	M.	Stéphane Berciaud	PR	"28 Physique matériaux 2D"
Ext. A	M.	Sylvain Capponi	PR	"28 Théorie systèmes corrélés"
Ext. A	Mme	Silke Biermann	PR	"28 Théorie fermions corrélés"

Jean Marc di Meglio et Danièle Steer sont les présidents de ce comité. La composition du comité proposé est de 12 personnes et a été envoyé aux directeurs des trois laboratoires pour validation. 12 réponses positives ont été reçues pour les 12 propositions, donc il y a peu de marge pour faire des ajustements.

4 internes 8 externes (robuste)

5 femmes 7 hommes

9 spécialistes 3 non spécialistes

Pour l'expertise des dossiers étrangers, Christian Ricolleau, François Ozanam

Le CS s'interroge s'il faut un CoS avec plus de membres mais pense finalement que 12 sont suffisants. Le CS s'interroge aussi s'il y a assez d'expérimentateurs dans le CoS pour pouvoir correctement apprécier les dossiers des candidats. Il est rappelé qu'il n'est pas requis d'avoir une personne de la spécialité de chaque candidat dans le CoS, mais pour chaque candidat une personne en face qui peut le comprendre. Ceci nous semble être le cas.

Le CS valide donc la composition de ce COS. Si jamais il y a des ajustements à faire il faudrait néanmoins veiller à ne pas réduire le nombre d'expérimentateurs. Jean Marc di Meglio est mandaté pour faire des ajustements si cela devient nécessaire dans les jours à venir.

46.3 Macro-Vivo

Cecile Ferrari A F IPGP

Sara Ducci A F C UFR MPQ

Patricia Bassereau A F Dir LP Ens Curie

Alessandra Tonazzo A F Eric CM APC

Brigitte Pansu A F CS UFR LPS Orsay

Elisabeth Charlaix A F CS UFR LiPhy Grenoble

Eric Chassande-Mottin A H APC

Christophe Josserand A H CS UFR Ladhyx, X

Olivier Pouliquen A H CS UFR IUSTI Marseille

Mederic Argentina A H CS UFR INPhyNi Nice

Vincent Repain A H C UFR MPQ

Alain Pumir A H CS UFR ENS Lyon

Christophe Eloy A H CS UFR IRPHE Marseille

François Métivier A H Cecile F IPGP, dir UFR

Florence Garrelie A F IJC

Cécile Ferrari et Eric Chassandre Mottin sont les présidents de ce comité.

Nicolas Decamp sort pour cette discussion.

15 membres

6 internes/9 externes

7 femmes/8 hommes

11 spécialistes / 4 non spécialistes

Pour l'expertise des dossiers étrangers, François Graner et Thierry Charitat

La composition reflète raisonnablement tous les domaines d'application : fluides, géophysique, physique du vivant et les nano-matériaux. Il est équilibré internes/externes, hommes/femmes et la proportion théoriciens/expérimentateurs ne soulève pas d'objection.

Malgré des efforts considérables, les présidents n'ont pas réussi à trouver un membre du domaine de la didactique qui représente une petite communauté en France. Quatre personnes ont été contactées, mais ont refusées la participation. Cette absence de spécialiste de la didactique des sciences physiques semble regrettable au CS.

Le CS suggère donc que les présidents du comité cherchent encore un peu pour trouver un spécialiste francophone de la didactique, hors France. On donne mandat aux présidents de choisir ce nouveau membre potentiel. Si cela s'avère impossible, le CS valide la composition actuelle.

Nicolas rentre.

3) Questions diverses

Mots clés pour le site web de la faculté : tout le monde a fait remonter des mots clés. Proposition de Thomas Patzak de découper par UFR, mais cela n'était justement pas l'intérêt de ces mots clés qui ont été pensés pour unifier les domaines, comme biophysique etc. Tous les UFRs ont fait cette remarque et on attend le retour de la faculté.

Remonter les *propositions de rapporteurs en vue de la phase finale (interne) des avancements de grades* ? La tâche de trouver des rapporteurs est toujours délicat, mais le CS peut discuter de cette question dans un conseil ultérieur.

Le CS est informé que la qualification pour accéder à un poste de professeur n'est plus requise pour des personnes qui ont déjà un poste de maître de conférences.

4) Recrutement de candidats sur un poste de MdC dans son laboratoire de thèse.

Le CS souhaiterait qu'il y ait une position claire de l'UFR vis-à-vis de cette question pour éviter que des candidats potentiels retrouvent des informations contradictoires.

Après discussion approfondie, le CS ne souhaite pas exprimer une règle excluant des candidats, car les CoS sont souverains dans leurs décisions. Néanmoins, il demande aux comités de sélection de veiller strictement, lors de l'évaluation des dossiers, à l'indépendance des candidats et à leur mobilité post-thèse.